

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées

Projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre un usage résidentiel ou une mixité d'usages résidentiels et de services communautaires au 203-207, rue Saint-Louis, situé sur le lot 2 485 856 du cadastre du Québec

1. Objet du projet de résolution

Lors de la séance ordinaire du 23 mars 2026, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre un usage résidentiel ou une mixité d'usages résidentiels et de services communautaires au 203-207, rue Saint-Louis, situé sur le lot 2 485 856 du cadastre du Québec.

2. Assemblée publique de consultation et consultation écrite

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi 7 avril 2026**, à compter de **19 h 30**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Une consultation écrite se tiendra également du **mercredi 25 mars 2026 au mercredi 8 avril 2026, à 12 h**. Tout intéressé peut participer à cette consultation en cliquant sur le [lien suivant](#).

3. Description du territoire visée

Le territoire visé par le projet est situé dans le district Saint-Germain, entre la rue Saint-Germain Ouest, la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, l'avenue de la Cathédrale, la rue Lavoie et la rue Drapeau.

Un croquis indiquant l'emplacement de la zone concernée et des zones contiguës est joint à la fin du présent avis.

4. Approbation référendaire

Le projet de résolution ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

5. Documentation

Il est possible de consulter la présentation du projet en cliquant sur le [lien suivant](#).

Le projet de résolution et le croquis peuvent également être consultés de la façon suivante :

- a) en se présentant en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;
- b) en faisant la demande :
 - par téléphone au **418 724-3125**;
 - par écrit à l'adresse **greffe@rimouski.ca**.

- c) en consultant le procès-verbal de la séance du 23 mars 2026, sur le site Web de la Ville,
à l'adresse : <https://rimouski.ca/ville/democratie/proces-verbaux>

Rimouski, le 25 mars 2026

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier

Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) - nouvel usage
- 203-207, rue Saint-Louis

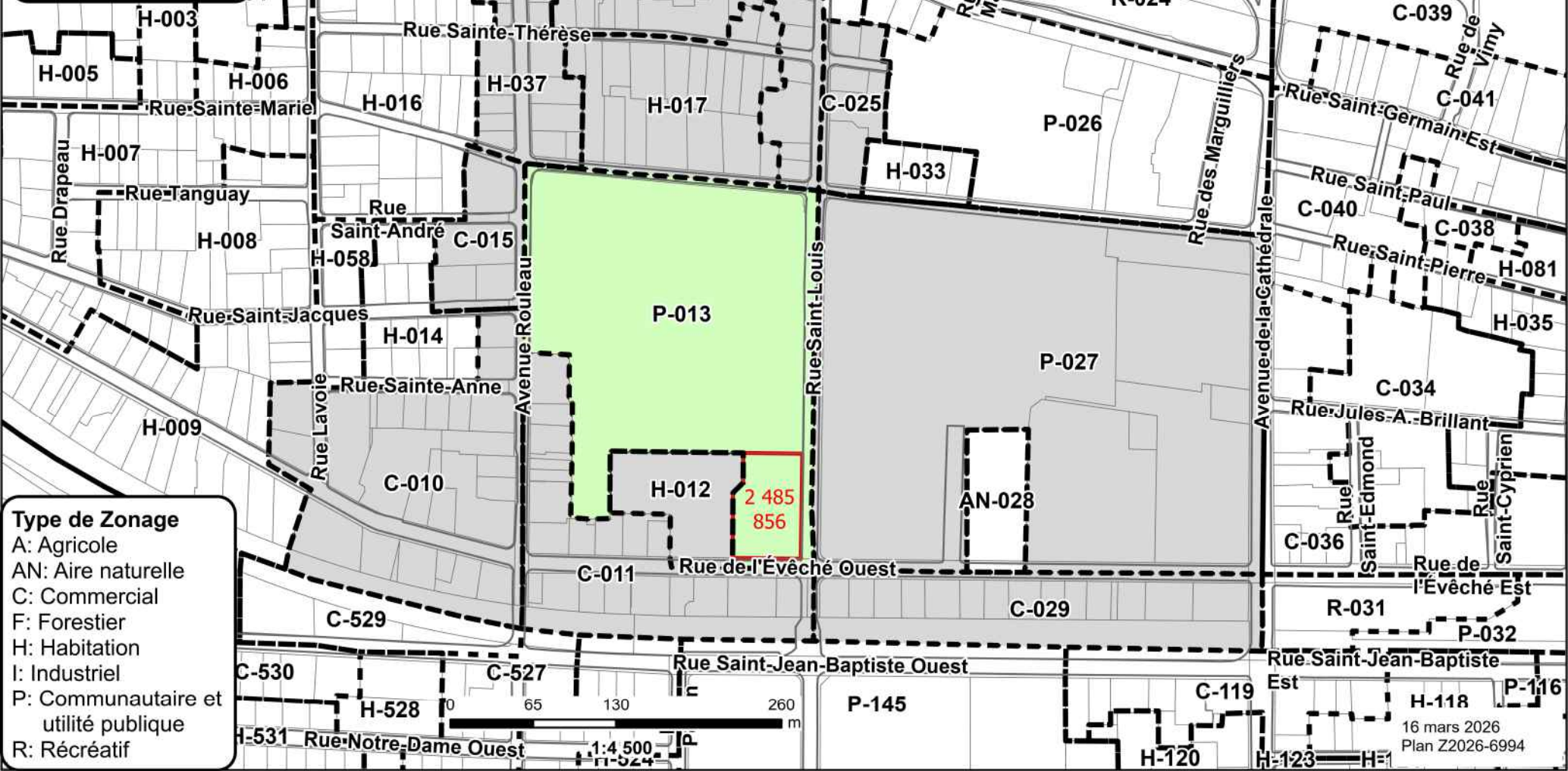
Zone P-013
lot 2 485 856
District Saint-Germain

Zone concernée:
P-013

Zones contigües:
C-010, C-011, H-012, C-015, H-017, C-018, C-025, P-027, C-029 et H-037

Légende

- Limite de zonage
- Limite cadastrale
- Zone concernée
- Zone contigüe
- Lot concerné



Type de Zonage
A: Agricole
AN: Aire naturelle
C: Commercial
F: Forestier
H: Habitation
I: Industriel
P: Communautaire et utilité publique
R: Récréatif